

Master

Pharmacologie pré-clinique, pharmacologie clinique et pharmacocinétique

- + Formation initiale
- + Formation continue

université
PARIS-SACLAY

GRADUATE SCHOOL

Health and
Drug Sciences

Conditions d'admission

- + Ce parcours est ouvert aux étudiants en pharmacie ayant obtenu le D.F.A.S.P. (5^{ème} année nouveau régime validée + C.S.P. (Certificat de Synthèse Pharmaceutique) et aux étudiants ayant suivi des études médicales, vétérinaires ou scientifiques titulaires d'un M1 de pharmacologie moléculaire, biologie ou biochimie (Sciences de la Vie).
- + Ces étudiants auront validé le M1 du Master « Sciences du médicament », spécialité « Pharmacologie, pharmacocinétique, toxicologie des produits de santé »

Modalités de candidatures

Vous devez impérativement déposer votre candidature sur le site internet de l'Université Paris-Saclay :

www.universite-paris-saclay.fr/formation/master

- + choisir « Sciences du Médicament et des produits de santé » puis le M2 concerné pour candidater en ligne

DATE LIMITE DE CANDIDATURE : 1^{er} OCTOBRE 2023 (inclus)

Objectifs scientifiques

- + Former des étudiants à la problématique de recherche et développement des produits de santé en leur permettant d'acquérir des bases scientifiques nécessaires à la compréhension du continuum allant de la découverte des cibles biologiques jusqu'à la définition d'une indication thérapeutique.
- + Présenter les concepts et stratégies employées en recherche ainsi que les méthodologies expérimentales complémentaires : modèles cellulaires in vitro, modèles in vivo neurobiochimiques et comportementaux. Les étudiants apprendront à concevoir des protocoles expérimentaux appropriés à la recherche et au développement des produits de santé, et à analyser la littérature scientifique et les résultats obtenus.

Objectifs professionnels

- + Former des étudiants aux métiers de la recherche en R&D des produits de santé dans l'industrie dans les domaines de la pharmacologie et de la toxicologie.
- + Former des étudiants pour le secteur public de la recherche et de l'activité hospitalière en pharmacologie, pharmacocinétique et toxicologie.

Construction des parcours & organisation de la formation

 + Pour ce M2, il existe une Convention avec le Professeur Bijan GHALEH de l'UFR de Médecine, Université Paris-Est Créteil (ex-Paris XII).

NOM DE L'UE	ORGANISATION	HEURES	ECTS
UE1 : Pharmacologie pré-clinique du Système Nerveux Central (Pr Alain GARDIER, Univ Paris-Saclay, Pharmacie)	CM / ED	40 h	4
UE2 : Pharmacocinétique (Dr Aurélie Barrail-Tran, Univ Paris-Saclay, Pharmacie)	CM / ED	40 h	4
UE3 : Pharmacogénétique clinique (Pr Laurent BECQUEMONT, Univ Paris-Saclay, Médecine)	CM / ED	40 h	4
UE4 : Pharmacologie du Système Cardio-Vasculaire (Pr Véronique Leblais, Univ Paris-Saclay Pharmacie et Bijan GHALEH, Univ Paris-Est Créteil Médecine)	CM / ED	40 h	4
Mémoire de stage			14
Stage de recherche	Stage	8 mois	30

Modalités d'évaluation

 Le contrôle de connaissance repose, selon les matières, sur un examen écrit ou oral ou un contrôle continu.

 Les UE sont réparties par blocs et se compensent entre elles au sein du même bloc (le seuil de compensation des UE compensables est fixé à 7/20). Les blocs ne se compensent pas entre eux.

Informations pratiques

Responsable pédagogique

Pr. Alain GARDIER - alain.gardier@universite-paris-saclay.fr

Secrétariat

Marjolaine FLAUNET - marjolaine.flaunet@universite-paris-saclay.fr
01 80 00 60 36

Lieux d'enseignement

Faculté de Pharmacie - Université Paris-Saclay - Orsay (91440)

DÉBUT DE LA FORMATION : octobre 2023

DURÉE DE LA FORMATION : 1an

TAUX DE RÉUSSITE : 71%

	Étudiants de l'UE	Étudiants hors UE***	Apprentissage
Frais d'inscription universitaire	243 €	243 €	0 €
CVEC *	95 €	95 €	95 €
Total **	338 €	338 €	95 €

Nb : formation continue : tarif sur devis

*Contribution Vie Étudiante et de Campus

** Total pour 1 année. Les étudiants en alternance sont acquittés des frais d'inscription universitaire mais doivent en revanche payer la CVEC.

*** Dans la continuité de la résolution votée à son Conseil d'Administration (CA) du 15 décembre 2020, l'Université Paris-Saclay entend développer une forte politique d'attractivité pour les étudiants nationaux, européens et extracommunautaires. Ainsi, pour l'année 2022-2023, les candidats admis concernés par le décret et l'arrêté relatifs aux droits d'inscription dans les établissements publics d'enseignement supérieur relevant du ministre chargé de l'enseignement supérieur devront s'acquitter du même montant des droits d'inscription que les étudiants nationaux sans que ceux-ci aient à en faire explicitement la demande. Cette exonération partielle s'appliquera à toute la durée du cycle d'études, y compris en cas de redoublement.